

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								/				

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1864.

No. 38.

AGRICULTURE.—Ecole d'agriculture et ferme-modèle de Ste. Anne.

(Suite et fin.)

Nombre d'élèves. L'école d'agriculture de Ste. Anne a été fréquentée par 18 élèves, pendant l'année scolaire 1863-64. Sur ce nombre, " 9 sont sortis, 2 pour être cultivateurs, 1 pour le commerce en attendant que son père trouve bon de lui donner une terre, 3 indéterminés, 3 faute de dispositions pour les travaux et les habitudes de la vie des champs." L'état de cultivateur, ajoute le Rév. M. Pilote, demande certaines dispositions morales, des habitudes de travail et de bonne discipline que malheureusement l'on ne rencontre pas toujours dans ceux qui se présentent pour étudier l'agriculture.

M. le Directeur mentionne ensuite le fait, très-consolant assurément pour leurs parents et le pays, que les élèves font des prodiges d'application pour se mettre en état d'obtenir un brevet de capacité ; ils suivent les cours avec la plus grande attention.

Mode d'examen. A l'examen oral des matières de chaque semaine, la direction de l'école a substitué la méthode plus courte, plus sûre et plus parfaite des examens écrits. Tous les lundis, le professeur soumet à ses élèves deux ou trois questions sur les matières enseignées pendant la semaine ; ils n'ont aucune communication entre eux, ni avec leurs livres, ni avec qui que ce soit qui puisse les aider. Aux devoirs irréprochables quant au fond et à la forme, la somme de 16 points est accordée,—ce qui est un grand sujet d'émulation.

Les élèves qui ont conservé le plus grand nombre de bons devoirs et qui ont eu l'avantage de les inscrire au cahier d'honneur, sont : MM. A. Fafard, Olov. Roy, Jos. Parent, Jos. Roy, D. Guérin et Onés. Carrier, élèves de 2de année ; et MM. O. Canac-Marquis, Silv. Michaud et Ls. Têtu, élèves de 1ère année.

Vacances. Les vacances, qui avaient coutume d'arriver de Noël aux Rois, et de la fin de juillet à la fin d'août, seront dorénavant placées à une autre époque. Les causes de

ce changement nous paraissent très-motivées. Il n'est guère possible, en effet, à l'élève qui a laissé ses livres deux ou trois semaines pendant l'hiver, et cela à l'époque du carnaval, d'aller les reprendre avec tout le *sang-froid* tout le courage, toute l'ardeur désirables. Il convient à merveille de plus que les élèves demeurent à l'école à l'époque de la saison des foins ; les avantages qu'ils retireront des leçons pratiques que peut fournir un tel temps de l'année, les récompenseront amplement de la perte de deux ou trois parties de chasse, de pêche, etc, pendant la canicule. D'ailleurs, MM. les élèves de l'école d'agriculture auront, comme tous leurs confrères des autres collèges, quelque temps de repos chaque année ; seulement, cette époque n'est pas encore fixée pour l'avenir.

Bourses. La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a eu la bonne pensée de fonder 20 bourses de \$50 chacune, partagées entre les écoles de Ste. Anne et de Ste. Thérèse. Une bourse est accordée à chaque district judiciaire.

Le Rév. M. Pilote rend à la Chambre d'Agriculture et à son Président, le juste tribut d'hommage que voici :

" Ce n'est pas la première fois, dit-il, que la Chambre d'Agriculture mérite la reconnaissance des amis du bien. Sous l'inspiration de son Président, l'honorable M. Sicotte, elle a provoqué déjà d'utiles réformes et donné des encouragements qui ont puissamment contribué à produire le mouvement qui se manifeste partout aujourd'hui en faveur de l'agriculture. Il faut reconnaître qu'elle a eu sa bonne part d'influence dans l'heureux changement survenu dans l'opinion publique depuis quelques années.

" Pour sa part, ajoute M. le Directeur, l'institution agricole de Ste. Anne est fière de lui devoir une bonne partie de sa prospérité."

Enseignement. Voici le programme des cours :

1^o Cours d'agriculture, de chimie, de physique et de comptabilité, par M. J. Schmouth, professeur.

2^o Cours de langue française, d'arithmétique, d'arpentage, etc., par le Rév. M. Méthot, directeur de l'école.

3° Cours d'art vétérinaire ou de zootechnie, par M. le Dr. Tétu.

4° Cours de droit rural, par M. le notaire F. de Guise, professeur.

Le personnel du professorat de l'école d'agriculture de Ste. Anne nous semble très-bien composé.

Le Rév. M. Méthot est un jeune prêtre de talents remarquables, qui, après avoir été vicaire de la paroisse de la Ste. Famille (Ile d'Orléans) et s'être occupé activement de tout ce qui concerne l'agriculture, a été nommé directeur de l'école de Ste. Anne, en remplacement du Rév. M. Leclerc.

M. Schmouth est ancien élève de l'École Normale Jacques-Cartier, où, après avoir fait de solides études, il a obtenu un brevet d'académie. Il est en outre possesseur d'un brevet de capacité que lui a accordé, au mois de décembre de l'année dernière, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Quant aux deux autres professeurs, MM. Tétu et de Guise, les programmes de leurs cours, que reproduit le Rév. M. Pilote dans le *Rapport* que nous analysons, parle très-haut en faveur de leurs connaissances et de leur habileté; et le fait qu'ils ne retirent aucun avantage pécuniaire de leur enseignement, est une preuve on ne peut plus convaincante de leur dévouement à la cause agricole, et de leur générosité presque excessive.

Recettes et Dépenses. Les recettes se sont élevées à la somme de \$652.80, et les dépenses à celle de \$1228.86½: ce qui laisse, comme on le voit, un déficit de \$572.06½.

« Notre part d'allocation de 1863, dit le Rév. M. Pilote, consistant en \$546.80, n'a été reçue que le 6 février 1864. »

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer en passant que l'allocation accordée à l'école d'agriculture de Ste. Anne est insuffisante; elle devrait être triplée. Ne serait-il pas à propos, de plus, que la distribution des deniers publics se fit en temps convenable?

Le Rév. M. Pilote déclare que si le gouvernement ne trouve pas moyen de soutenir l'école d'agriculture, la Corporation du Collège ne peut la maintenir plus longtemps.

Ce fait nous afflige profondément, qu'on nous permette de le dire. Les messieurs du collège de Ste. Anne font noblement leur devoir: que le gouvernement en fasse autant. La Province est très-endettée, c'est vrai; le déficit augmente tous les jours de quelques mille piastres, c'est encore vrai; mais nous connaissons un moyen très-sûr de combler facilement la dette de l'école d'agriculture de Ste. Anne et de mettre celle-ci dans un état de grande prospérité, sans pour cela augmen-

ter la dette provinciale: qu'on accorde à la Corporation du Collège le salaire de deux ou trois des messagers chargés, pendant les sessions, d'avoir soin des pipes, du tabac, des chapeaux, des cannes, de nos nobles députés, et cela suffira!!

La ferme. Il nous reste à analyser la partie du rapport qui a trait à l'état et aux progrès de la ferme. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous les détails que renferme l'excellent rapport du Rév. M. Pilote: le temps et l'espace convenables nous font défaut. Nous constaterons seulement les faits les plus saillants et les plus importants.

La ferme-modèle attachée à l'école d'agriculture, est une entreprise particulière à la charge seule du collège. Elle comprend 177 arpents 50 perches en bonne culture, sans y compter 9 arpents 94 perches de jardins et de vergers.

Cultures sarclées. Rendement par arpent:

Patates: de 195 à 256 minots.

Navets: 278 " "

Céréales.....Rendement par arpent,

Blé barbu: ... 19½ m. par arpent.

Blé ras: ... de 8 m. à 10½ m. "

Avoine: 25½ m. "

Orge: 25½ m. "

Lin. La culture du lin et du chanvre n'a pas été négligée non plus. Le rendement du lin, par arpent, a été de 83 bottes, avec 8 minots de graines. Quant au chanvre, il n'a pas fait de graines, mais il a bien poussé.

Clôtures de pierres. Pendant l'été de 1863, dit le Rév. M. Pilote, on a fait une clôture de pierres le long de la route de l'Eglise. Elle a 242 pieds de long, un peu plus de 1½ arpent. Cette clôture, assise sur un terrain qui ne lève pas à la gelée, est faite pour durer toujours.... Sa confection a exigé 83 journées d'homme.

Il serait à souhaiter que tous nos cultivateurs qui ont des fermes où se trouvent des pierres en grande quantité, suivissent l'exemple que donne la ferme-modèle de Ste. Anne. En agissant ainsi, ils n'auraient pas la peine de consacrer un mois, chaque année, à la construction des clôtures, et ils éviteraient une perte considérable de terrain propre à être cultivé.

Bétail. L'amélioration du bétail a marché de pair avec le perfectionnement des cultures. Le croisement de la race chevaline canadienne avec la race chevaline anglo-canadienne, a donné d'excellents résultats; celui de la race bovine ayrshire avec la race bovine canadienne, a donné également de beaux produits.

Somme toute, nous croyons que la Corporation du collège de Ste. Anne a lieu d'être fière des succès de l'école-modèle d'agricul-

ture et de la ferme-modèle qu'elle a fondées. Le Bas-Canada surtout ne saurait trop se féliciter de compter dans son sein des hommes aussi dévoués, aussi instruits, aussi amis de leur pays que les Messieurs au collège de Ste. Anne.

Par leur institution classique, où chaque année une foule de jeunes gens reçoivent une solide instruction ; par leur école d'agriculture et leur ferme-modèle, où se forment de bons cultivateurs ; par leur journal d'agriculture, la *Gazette des Campagnes*, qui distribue tous les quinze jours, à plusieurs milliers de lecteurs, une foule de connaissances agricoles, littéraires, politiques, etc., d'une grande valeur,—ils rendent à la patrie des services immenses, que l'histoire des progrès scientifiques et littéraires du Bas-Canada, enrégistrera avec orgueil dans ses pages, blanches hier encore, et déjà si remplies aujourd'hui.

RAPPORT du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, pour l'année 1863.

Il serait difficile de trouver un rapport spécial plus complet et mieux rédigé que celui que l'hon. M. Chauveau, surintendant de l'éducation, vient d'adresser au gouvernement, sur l'état actuel de l'instruction publique dans le Bas-Canada et sur les progrès qu'elle a faits de 1853 à 1863 inclusivement.

Cet intéressant travail s'ouvre par quelques remarques générales sur l'insuffisance des sommes affectées à plusieurs branches du service de l'instruction publique,—les progrès de l'instruction publique durant les dix dernières années,—l'augmentation du nombre d'élèves,—l'augmentation croissante des cotisations,—le progrès fait dans le nombre d'élèves apprenant chacune des branches de l'instruction primaire,—les bons résultats des trois écoles normales,—le nombre de diplômes accordés dans ces institutions,—l'attachement des élèves des écoles normales à leur profession,—le traitement des instituteurs,—les programmes adoptés par le conseil de l'instruction publique,—l'inspection des bureaux d'examineurs,—le succès du *Journal de l'Instruction publique* et du *Lower Canada Journal of Education*,—les nouvelles municipalités formées depuis 1857,—enfin, les mesures à prendre pour perfectionner notre système d'instruction publique.

Puis, viennent les *Rapports*, si pleins d'importants détails, des trois directeurs des écoles normales.

En troisième lieu, enfin, est un *Apendice*, qui renferme une foule de tableaux indiquant les sommes prélevées pour l'instruction pu-

blique dans le Bas-Canada, en 1863,—la statistique de toutes les institutions d'éducation sous le contrôle du gouvernement.—la circonscription de chaque district d'inspection.—la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, etc.—la liste des pensions accordées en 1863,—la dépense pour l'impression des journaux d'éducation en 1863,—les recettes et les dépenses des écoles normales en 1863, et les livres envoyés aux inspecteurs d'école pour être donnés en prix en 1863 et 1864.

Examiner séparément chacun des points indiqués ou traités par M. le Surintendant et MM. les Directeurs des écoles normales, est chose tout-à-fait impossible, vu le peu d'espace que nous avons à notre disposition. Nous nous bornerons donc, bien malgré nous, à faire connaître les statistiques et les informations les plus importantes ; quand l'occasion s'en présentera, nous les entremêlerons de quelques réflexions propres à les expliquer ou à en faire ressortir davantage le mérite.

Caisse d'économie. En 1857, le nombre d'instituteurs qui se sont inscrits à cette caisse, s'est élevé à 150 ; en 1860 et 1861, à 9 ; en 1863, à 13. Pendant les mêmes années, le nombre des pensionnaires a été de 63 ; 130 ; 160 et 171 ; et le total des pensions payées est représenté respectivement par les sommes suivantes : \$886.90 ; \$2821.57 ; \$3601.58 et \$3237.00.

Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants, il faut l'avouer ; aussi, l'hon. M. Chauveau réitère-t-il, dans ce rapport, comme il l'a fait, au reste, dans celui de l'année dernière, la demande d'une augmentation de la subvention accordée à la caisse d'économie des instituteurs.

Progrès de l'instruction publique, (a) En 1863, institutions : 3552 ; élèves : 193131 ; contributions : \$564,810.00. Augmentation sur 1853 : 1200 institutions, 84847 élèves et \$398962.

Certains districts d'inspection (ceux de MM. les inspecteurs Crépault, Maurault et Béland) ont éprouvé une diminution considérable dans le nombre d'élèves ; un autre (celui de M. Juneau) est demeuré stationnaire ; ceux de MM. Valade, Martin et Boivin présentent, au contraire, une grande augmentation.

Nombre d'écoles primaires et d'élèves qui les fréquentent. " Le nombre des écoles primaires et de leurs élèves, sous le rapport de leur régie, dit M. le Surintendant, se répartit comme suit : écoles en opération sous le contrôle des commissaires, 2762, ayant 131641 élèves ; 50 écoles sous le contrôle de syndics dissidents catholiques, ayant 1874

(a) Voir : *La Semaine*, No. 22, p. 172, 2e colonne.

élèves ; 128 écoles dissidentes protestantes, ayant 4263 élèves, et 350 écoles indépendantes, ayant 23812 élèves.

“ Les écoles primaires se répartissent, de plus, comme suit : 4 écoles-modèles annexes des écoles normales ayant 759 élèves ; 291 écoles primaires supérieures, ayant 19276 élèves, et 3030 écoles élémentaires, ayant 142214 élèves.”

Cotisations. Les cotisations pour des fins scolaires, qui ne s'élevaient en 1856 qu'à \$406,765.55, ont atteint en 1863 la somme de \$564,810.65 : ce qui montre, comme on le voit, un progrès satisfaisant.

Nombre d'enfants apprenant chaque branche de l'enseignement. 77676 élèves lisent bien ; 97086 écrivent ; 75719 apprennent l'arithmétique simple ; 45727, l'arithmétique composée ; 9630, la tenue des livres ; 60585, la géographie ; 59024, l'histoire ; 63913, la grammaire française ; 52244, l'analyse grammaticale.

Tout en reconnaissant avec M. le Surintendant, que “ quelques branches sont rendues maintenant à un point qui ne laisse rien à désirer autre chose que le progrès naturel, par l'augmentation du nombre des écoles et de leurs élèves,” nous ne pouvons nous empêcher de regretter que l'enseignement de la tenue des livres ne soit pas aussi général dans les écoles primaires, que l'exigerait l'importance même de cette science. Si ce fait, (quo nous constatons à regret, et sans intention aucune de blesser M. le Surintendant, puisqu'il ne regarde que les instituteurs), a pour cause, comme nous sommes porté à le croire, le manque absolu de traités de tenue des livres, nous nous permettrons d'inviter MM. les Conseillers de l'instruction publique à prendre des mesures promptes et efficaces pour faire disparaître cette regrettable lacune.

Quant au petit nombre d'élèves qui apprennent la grammaire anglaise, (en 1862 : 28,462, et en 1863 : 27,358 ; diminution : 1,104), voici ce que dit à ce sujet M. le Surintendant :

“ Comme il est certain que l'étude de la langue anglaise fait des progrès dans les écoles françaises, ce fait vient à l'appui de l'observation souvent faite par plusieurs inspecteurs dans leurs rapports : que, dans beaucoup d'écoles anglaises, l'étude de la grammaire est négligée.”

Un tel état de choses ne parle guère, il faut l'avouer, en faveur de l'instruction que se donnent nos co-sujets anglais.

Encore un mot à l'égard des branches d'instruction qu'étudient les élèves des écoles primaires : dans le *Rapport* de M. le Surintendant, il n'est nullement question des pro-

grès de l'analyse logique ; est-ce qu'elle ne s'enseigne pas dans un grand nombre d'écoles primaires élémentaires ?

Ecoles normales. “ Parmi les documents annexés à ce rapport, dit M. le Surintendant, se trouvent, comme à l'ordinaire, les comptes-rendus de l'année scolaire dernière dans les écoles normales, par MM. les directeurs de ces institutions. Ces documents contiennent des renseignements favorables sur les résultats de l'œuvre importante de l'instruction normale, et l'on ne verra pas sans intérêt la vive sollicitude que montrent les directeurs pour les succès des élèves qu'ils ont formés à l'enseignement. Ils visitent leurs écoles et entretiennent des rapports constants avec eux, et ils prennent aussi une part active aux conférences qui se tiennent trois fois l'année aux écoles Jacques-Cartier et Laval, et annuellement à l'école McGill, non-seulement pour les anciens élèves, mais encore pour tous les instituteurs munis de diplôme qui veulent s'y joindre.”

L'intérêt qui s'attache aux écoles normales, et les nombreux détails contenus dans les *Rapports* de MM. les Directeurs de ces établissements, semblent nous faire une loi de nous arrêter longuement sur ce sujet. Cependant, pour la raison déjà alléguée, nous sommes forcé d'être bref. Nous allons donner quelques statistiques générales : sur ces institutions ; ensuite, nous dirons quelques mots des deux écoles Jacques-Cartier et McGill ; enfin, nous publierons en entier le *Rapport* du Rév. M. J. Langevin, Principal de l'École Normale-Laval.

Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales depuis leur établissement. Depuis le mois de mai 1857 jusqu'au mois de juillet 1863, l'école normale Jacques-Cartier a été fréquentée par 317 élèves ; l'école normale McGill, par 473, et l'école normale-Laval, par 554 ; total : 1,344 élèves.

Une petite explication est nécessaire pour bien faire comprendre ce nombre de 1,344 élèves. A l'ouverture de l'école normale Laval, 22 jeunes gens furent admis comme étudiants ; et, au mois de septembre suivant, quatorze nouveaux élèves vinrent se joindre à leurs confrères : ce qui porta le nombre total des élèves de la 2^{ème} session, à 36. Or, dans les statistiques fournies par M. le Surintendant, les deux nombres 22 et 36 s'ajoutent, ce qui ne peut donner le nombre absolu, réel, des élèves qui ont fréquenté cette institution. Il en est de même de l'école Jacques-Cartier et de l'école McGill.

Nous croyons devoir faire remarquer que les édifices actuellement à l'usage des écoles normales Laval et Jacques-Cartier, sont si étroits, si petits, que MM. les Direc-

teurs de ces deux institutions sont obligés, depuis deux ans, de refuser un certain nombre de jeunes gens qui désireraient se préparer à l'enseignement.

Nombre de diplômes octroyés aux élèves des écoles normales, de 1857 à 1863. A l'école Jacques-Cartier : 97 ; à l'école Laval, 193 ; à l'école McGill, 195 ; total : 485.

(A continuer.)

LA DERNIÈRE OEUVRE.

Ceci se passait pendant une des soirées de l'année 1781, dans un des salons de l'hôtel Coligny, rue de Belfizy ; la marquise de Simiane avait réuni la duchesse de Maufrigeuse, la baronne de Souviran, la comtesse de Blinville et Charlotte, sa fille, cette belle cousine de Mme. de Lamballe, et la marquise de Championi, patricienne florentine que Paris venait d'attirer par l'attraction de ses plaisirs ; enfin ce que la cour possédait de plus précieux en beauté, en noblesse, en esprit.

C'est que la marquise de Simiane, malgré ses quatre-vingts ans qu'elle portait bravement, aimait avoir autour d'elle de la beauté, de la gaieté, de la vie.

Ce soir donc, il avait été dit qu'on ne causerait ni du temps passé, ni du temps présent, ni du rétablissement du Parlement, ni de la démission de M. de Necker, ni des exploits de M. de Lafayette en Amérique. L'aimable marquise avait promis à "ses dames d'honneur," comme elle les appelait, une surprise nouvelle.

Aussi fallait-il voir l'épanouissement de sa figure lorsque ses fidèles, groupées autour de son grand fauteuil, n'osant la questionner, l'interrogeaient de leurs yeux plus que par la demande la plus formelle ; il fallait voir la malice de son regard lorsqu'elle rencontrait la figure espiègle de Charlotte Blinville, qui se tournait de tous côtés, espérant voir paraître enfin cette surprise inattendue.

—Mes anges, dit-elle, je vois à votre impatience que vous désirez vivement connaître ce que je vous ai promis.

On se récria pour la forme.

—Toi, Charlotte, ma mignonne, tu ne peux tenir en place, ta tête tourne et tes yeux interrogent tous les coins du salon.

La jeune fille devint immobile ; elle fit une petite moue qui ne put l'enlaidir.

—Vous aussi, belle Maufrigeuse, et vous donc, mon adorable Souviran, et même ma vieille amie de Blinville, n'êtes guère raisonnables. Il n'y a ici que la signora Campioni de calme ; peut-être pense-t-elle à sa belle patrie, à sa noble famille ! Allons, allons, plus de dignité, mes cœurs !

Il y eut une protestation générale.

—Fi ! les vilaines ! dit en riant la vieille marquise, avec un sourire malin accompagné d'un de ces gestes particuliers à la cour de Louis XV.

Un moment de silence s'établit pendant lequel Charlotte vint s'asseoir sur un coussin aux pieds de la marquise de Simiane.

—Chut ! enfants, fit la maîtresse du logis.

Tout à coup on entendit des sons faibles, éloignés, qui semblaient les plaintes d'un instrument touché par une main divine.

Une sensation étrange saisit les nobles compagnes de la marquise.

Entendez-vous ! demanda-t-elle radieuse ; je vous avais promis une surprise ; elle arrive, vous l'entendez. J'ai fait une concession aux idées libérales de l'époque ; nous allons passer une soirée de vilains ; j'ai mandé un musicien, un violoniste, qu'on dit avoir du talent ; il va nous amuser.

En ce moment un domestique ouvrit la porte.

—Qu'est-ce ? fit la marquise.

—Le signor Fabioni !

—Mon musicien ! s'écria la vieille dame avec une joie d'enfant.

Un Italien ! dit d'une voix étonnée la signora Campioni.

—Faites entrer, commanda la marquise de Simiane avec un geste de reine.

Toutes les têtes curieuses se tournèrent vers la porte. Il y eut un moment de désappointement, lorsqu'on vit paraître un jeune homme modestement habillé, tenant un violon à la main ; il resta à la porte du salon, incliné, n'osant avancer, ébloui qu'il était par cette réunion de jeunes femmes belles, richement vêtues, dans un salon orné de toute l'élégance d'un siècle frivole.

La marquise prit la parole d'un ton bienveillant où l'on sentait cependant une nuance de hauteur.

—Approchez, monsieur, dit-elle, approchez, on nous a parlé de votre talent, nous désirons le connaître et l'applaudir.

Rassuré par la voix de la douairière, l'artiste s'avança un peu et leva la tête. Alors on vit une figure douce et pâle où étaient écrites en signes profonds d'indéfinissables tortures. Ses grands yeux noirs fiévreux ressortant sur la paleur mate de ses joues creuses, son front haut déjà sillonné, sa bouche légèrement crispée, tout chez lui impressionnait vivement.

—Madame la marquise m'a fait appeler ; me voici, dit-il d'une voix qui semblait n'être qu'un souffle.

—Votre talent m'a été recommandé, répondit la marquise avec bonté ; voici, j'espère, un bel auditoire Signor Fabioni, les

arts en France sont appréciés, applaudis et encouragés.

Fabioni jeta un regard timide sur les amies de la marquise. S'inclinant avec dignité devant la marquise de Simiano, Fabioni murmura :

—Madame la marquise, je ne sais qui a pu vous parler de mon talent ; mais on a dû l'exagérer, et vraiment je suis indigne de jouer devant une aussi noble compagnie.

—Si, si, répondit légèrement la vieille dame, vous jouez très-bien, Pierre me l'a dit, et il s'y connaît, je crois ; il a été ménétrier dans son village.

—Pierre l demanda timidement Fabioni.

—Oui, mon domestique, répondit étourdiement la marquise.

—Jugé et recommandé par un domestique, oh ! mon Dieu ! pensa-t-il.

Ses lèvres tremblèrent, les pommettes de ses joues se colorèrent, une larme d'humiliation humecta ses yeux brûlants.

—Madame la marquise, commandez, j'obéis, murmura-t-il.

—On ne commande pas à un artiste, on l'écoute.

Fabioni épaula son instrument et débuta par deux accords vigoureux, étranges, on eût dit deux plaintes d'un mourant. Puis vint une mélodie singulière de rythme ; tantôt brusque, saccadée, nerveuse, bizarre ; tantôt langoureuse, douce, poétique, divine comme une symphonie chantée par des anges ; et sans transition revinrent aussitôt des accords inattendus, des soubresauts de notes, des arpegges singuliers, qui semblaient des hurlements de douleur, des cris de désespoir.

L'auditoire était impressionné : c'était comme une étreinte qui prenait à la tête et descendait au cœur. La signora Campioni, rêveuse, cherchait à comprendre ces doux accords, ces doux cris de l'âme, et cette mélodie sauvage, puissante ; elle essayait de traduire cette symphonie, douce comme une de ces prières qu'on adresse à Dieu ou à sa mère.

Fabioni continuait toujours ; il ne voyait plus ce qui était autour de lui : il avait oublié et l'endroit où il se trouvait et son auditoire attentif. Les yeux hagards, il semblait lire dans un livre invisible dont chaque page était une partie de sa vie, dont chaque feuillet reproduisait un poème déchirant : son histoire. Lorsqu'il eut fini, il s'appuya défaillant contre un fauteuil. Personne n'osa le complimenter : il est des talents que souilleraient des bravos vulgaires. Il avait grandi de dix coudées ; à son tour il dominait l'auditoire.

—Tiens, je suis émue, dit avec surprise et mauvaise humeur la marquise de Simiano.

Vertuehou ! comme disait fou mon mari, ce musicien m'a vivement touché ! Petite, viens m'embrasser.

Et la vieille dame, pour cacher son émotion et peut-être une larme, embrassa plusieurs fois Charlotte.

Toutes les dames se levèrent pour féliciter l'artiste.

—Monsieur, vous avez dû bien souffrir, dit la duchesse de Maufrigeuse en lui prenant affectueusement la main.

—Beaucoup, madame, murmura Fabioni avec effort.

—Vous devez avoir un grand cœur, monsieur, ajouta la baronne de Souviran, vous sentez vivement, et votre musique n'est que l'écho de votre cœur.

Fabioni passa son mouchoir sur son front moite et porta une main à sa poitrine, qui brûlait. Il vacilla sur ses jambes.

La signora Campioni avança une chaise.

—Maestro, lui dit-elle en appuyant sur ce mot, un seul homme a votre talent ; s'il n'était à Florence, je croirais l'avoir entendu : c'est Viotti.

—Mon maître ! répondit-il en s'affaisant sur la chaise.

La marquise de Simiano, légère par tempérament, insouciant par principe, secoua le nuage de tristesse qui l'enveloppait et reprit :

—Signor Fabioni, vous avez un grand talent, c'est incontestable ; mais pendant qu'on va préparer la collation, ne pourriez-vous nous jouer quelque chose de gai, de vif, d'amusant : une barcarolle de votre pays, ou un joyeux boléro italien ? Qu'en dis-tu, chérie ?

La marquise consulta du regard la jeune fille, tout en lui lissant les boucles blondes de sa chevelure. Charlotte fixa ses grands yeux bleus sur le musicien.

—Je ne sais, dit-elle, mais je voudrais que monsieur jouât toujours.

L'artiste eut un regard de mansuétude pour la jeune fille.

Il commença un de ces chants italiens d'une mélodie si touchante, si suave, si poétique, d'un rythme si pur, enfin un de ces chants que l'on entend le soir alors qu'une gondole glisse le long des lagunes de Venise ou qu'une barque sillonne le golfe de Naples, alors que le soleil vient de se coucher par delà des mers, et que tout dans la nature entonne un chant de reconnaissance envers Dieu.

La signora Campioni le connaissait ce chant de tous les Italiens.

En ce moment des domestiques passèrent derrière le musicien ; ils portaient sur des plats d'argent des fruits et des biscuits pour la collation. Fabioni, placé devant une glace,

les vit passer et repasser. Il sentit une douleur violente par tout son être. Sa bouche se crispa, sa poitrine se déchira, ses yeux démesurément ouverts devinrent fixes. Il sentit le vertige le gagner, son jeu prit un autre caractère : il devint fiévreux, incohérent, saccadé ; l'hymne se changea en une plainte amère, déchirante, insensée. Il exhala sur son violon la douleur immense qui le consumait. Les domestiques passaient et repassaient. Les fruits prenaient des formes fantastiques, les biscuits paraissaient flamboyants, et tous venaient narguer le pauvre musicien qui rondait sur son violon les égarements de son cerveau. Enfin ses yeux se voilèrent, le parquet manqua sous ses pieds, sa main sans force lâcha son instrument, et il lui sembla que son âme s'envolait vers le ciel.

Il venait de s'évanouir.

Grand fut l'émoi autour de lui, les nobles dames s'élançèrent à son secours. La signora Campioni s'avança vers le musicien et elle se mit à ouvrir le gilet du malade, d'où tomba un papier rayé couvert de notes ; puis elle trempa son mouchoir de dentelle dans une aiguière que tenait Charlotte. Avec un soin tout maternel, elle bassina les tempes du malade, qui rouvrit les yeux.

— Eh bien, voyons, remettez-vous, mon jeune ami, fit Mme de Simiane, êtes-vous encore souffrant ? il fallait le dire, nous n'aurions pas exigé de vous de la musique ; nous ne sommes pas des tyrans !

— Pardon, madame la marquise, du mal que je vous donne, mais ce ne sera rien.

Le son de sa voix démentait ses paroles.

— Êtes-vous encore indisposé ?

— Oh ! oui, je souffre, dit-il, je souffre beaucoup !

Il ne put retenir ce cri, et ses mains déchirèrent sa poitrine avec frénésie.

— Voyons, que vous faut-il ? demanda Mme de Souviran.

Fabion baissa la tête avec désespoir.

— Parlez, insista la comtesse de Blinville.

— Je ne puis.

Il rougit de douleur et de honte.

— Mais parlez donc, vous nous torturez, reprit la marquise de Simiane.

— Vous le voulez, fit le jeune homme en se soulevant à demi sur sa chaise pendant que ses mains labouraient sa poitrine, vous voulez que je parle.... eh bien, ce qu'il me faudrait, c'est.... Oh ! je n'ose le dire ! c'est trop affreux.

— Parlez, mon enfant, insista la vieille dame dont la voix était douce comme une caresse.

— Eh bien !.... c'est.... du pain !

— Du pain ! répétaient épouvantées les assistantes.

Toutes, elles courbèrent la tête, ces hautes du monde, devant cette grande misère.

Fabion était retombé anéanti sur sa chaise. Charlotte, tremblante et les yeux pleins de larmes, se pencha vers lui et lui tendit un plateau couvert de pâtisseries. L'artiste se précipita sur un gâteau ; une expression féroce anima ses traits. Tout à coup sa figure se détendit, il pleura à chaudes larmes et couvrit de baisers les mains de la jeune fille. Reposant sur le plateau le morceau dont il s'était emparé, il dit avec un geste de désespoir navrant :

— Il est trop tard !

— Que voulez-vous dire ? demanda la vieille marquise.

— Que je suis condamné.

A votre âge, reprit Mme de Souviran, on revient d'une privation passagère.

— Oui, madame, mais jamais d'une privation de dix jours.

— De dix jours ! fut-il répété avec terreur.

— Ha ! ha ! il vous étonne qu'avec un talent comme le mien on meure de faim, vous ne comprenez pas cela ? C'est bien simple cependant, tout le monde n'a pas votre cœur dans cette ville où je suis inconnu, isolé.

— Mais votre famille ?

— Dans ma patrie.

— Et vos amis ?

— Eux aussi sont là-bas.

Une pensée se lisait dans tous les yeux, personne n'osait la formuler. L'artiste la devina.

— Vous vous étonnez que j'aie quitté ma famille, mes amis, mon pays, c'est vrai et vous avez raison ; c'est l'orgueil qui m'a perdu....

Ici sa voix s'éteignit presque.... On lui fit boire un cordial qui le ranima.

—.... J'ai cru à mon talent, égaré que j'étais par quelques braves indulgents. Une famille de gondoliers, à Venise, venait de perdre son chef, qui s'était noyé en voulant sauver un enfant ; elle se trouvait sans soutien et dans la plus profonde misère. Une des plus grandes familles de Venise vint au secours de ces malheureux, et pour diminuer le mérite de ses bienfaits, en le faisant partager à d'autres, elle eut l'idée de donner un concert au profit de cette famille, dont elle se faisait l'ange pourvoyeur et dont elle est encore l'ange gardien !....

Après un moment de silence, Fabion réunit ses forces et continua d'une voix déjà mourante :

—.... Mon maître Viotti fut appelé, il joua un concerto de sa composition, je l'accompagnai. Il se surpassa et m'électrisa, les

bravos furent spontanés. A la fin du morceau, il se jeta dans mes bras et me donna l'accolade fraternelle. Les applaudissements à lui décernés rejaillirent sur moi et me montèrent à la tête ; je me crus un grand artiste, je devins ingrat, je résolus aussitôt de quitter mon maître pour venir à Paris. Huit jours après, je me mis en route à pied, jouant sur le chemin pour payer mon morceau de pain au fermier, mon gîte à la grange.... J'arrivai à Paris, brisé par la fatigue et les privations ; il y a huit jours de cela !.... Partout où je me présentai, je fus repoussé !.... Sur la route, la charité et mon violon me faisaient vivre ; ici, la charité.... je la repoussai, et mon instrument... devait me laisser mourir !..

Tout le monde pleurait.

Fabiani eut une nouvelle faiblesse, il fut soutenu par la signora Campioni. Un sourire douloureux illumina la figure de l'artiste ; il essaya de parler, ses lèvres remuèrent sans formuler aucun son, sa main s'agita et montra son instrument. Il sentait la vie l'abandonner, il voulait mourir son violon à la main. Charlotte le lui tendit. Ses yeux se ranimèrent un peu, sa figure se colora. Soutenu par la marquise florentine, l'artiste commença en tremblant un prélude séraphique.

Tous les assistants se levèrent avec recueillement, Charlotte s'agenouilla auprès de l'Italien.

Sous les doigts de Fabiani, l'instrument chanta une symphonie extatique, telles que doivent en entendre les élus de Dieu ; les notes se modulèrent en sons harmonieux, en phrases mélodieuses et se terminèrent en un chant, une prière, une intercession !

Les notes s'affaiblirent toujours en sons, suaves échos de l'âme. Tout à coup, après un accord qui semblait un cri divin, un adieu suprême, l'artiste ferma les yeux, ses mains inertes laissèrent échapper son instrument, et il tomba inanimé dans les bras de la marquise de Campioni.

Par un mouvement spontané tous les assistants tombèrent à genoux et prièrent pour le mort.

Un papier gisait au pied de Fabiani, la signora Campioni le recueillit comme le legs solennel d'un noble cœur. C'était la dernière composition de l'artiste, elle s'appelait l'*Adieu suprême* !

Deux jours après cet événement, on lisait dans la *Gazette de Paris* :

« Voici un exemple déplorable de gourmandise. Il y a quelques jours, un artiste italien, le signor F***, invité chez la marquise de S*** pour faire entendre quelques morceaux de sa composition, se livra à une telle consommation de gâteaux, qu'il mourut

le lendemain d'une indigestion. Nous livrons le fait sans commentaire. »

La marquise de Campioni fit graver la dernière œuvre de Fabiani. *L'Adieu suprême* rapporta, dit-on, cent vingt mille francs à l'éditeur Harolt.

A. ANDRÉL.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Dans la division de Rougemont, l'hon. M. Chaffers a pour opposant M. le député de Rouville, le Dr. Poulin. M. A. Joseph s'est retiré en faveur de Son Honneur le maire de Québec, A. Tourangeau, dans la division électorale de Stadacona.

Etats-Unis.—L'armée de Sherman, à la date du 10, était concentrée à Atlanta, et ce général espérait bientôt en finir avec Wheeler.

Le recrutement progressait rapidement dans presque tous les Etats.

Deux steamers confédérés ont été capturés au moment où ils franchissaient le blocus avec des chargements de coton, de térébenthine, etc.

Les Confédérés, commandés par Early, ont été battus à Darkville, près de Winchester.

Une dépêche de Indianapolis annonce la capture de Quantrell, guérilla du Missouri.

Mexique.—Le général Mejia est entré à Victoria City, et a été rejoint par des troupes de Tampico, commandées par le général Dupin.

Le général Castigny a défait un parti de Juaristes près de Sallitto.

Deux vaisseaux mexicains, le *Liberador* et le *Mexicain* ont été pris au large de Mansaniello.

La flotte russe qui stationne actuellement dans le Pacifique, a reçu ordre de saluer le pavillon mexicain.

EUROPE.

Prusse.—On ne se propose pas de retirer les troupes du Jutland avant la conclusion définitive de la paix.

La conférence au sujet des affaires danoises est de nouveau ajournée, dans l'attente des documents nécessaires. Jusqu'à présent la conférence ne s'était occupée que de la question territoriale.

Turquie.—Les difficultés entre la Turquie et le Montenegro sont réglées.

Autriche.—Les arrestations continuent à Trente et en Vénétie. La police a découvert des armes, des munitions, etc.

AFRIQUE.

Tunis.—Quatorze tribus se sont soumises ; quarante autres sont encore en insurrection.